

FILIÈRE BIO 2018

La croissance se poursuit

Plus 13 % de superficie certifiée bio en fruits en un an, plus 21 % en légumes : les chiffres présentés par l'Agence Bio témoignent d'une dynamique de conversion toujours puissante en production et d'une activité soutenue du marché français côté consommation.

Les chiffres sont surprenants : l'Agence Bio annonce quelque 46 000 ha de verger certifiés ou en conversion en 2018, alors que la France compte au total 198 000 ha de verger d'après le Scees (chiffres 2017). Ce qui signifie qu'à ce jour près du quart du verger français serait tourné vers la bio... Quant aux légumes frais, l'Agence Bio annonce plus de 29 000 ha certifiés bio ou en conversion, alors que la France comptait environ 222 000 ha de cultures légumières en 2017. Le ratio de la superficie légumière convertie au bio serait donc de 7 %, niveau qui nous semble assez en phase avec la réalité actuelle du marché, alors que la proportion observée en fruits ne manque pas de nous interroger.

Le rapport de l'Agence Bio observe en 2017 un fort courant de conversion en fruits à noyau (+ 40 %), notamment pour la prune de transformation et la pêche. Côté marché, la consommation française de produits alimentaires bio a encore progressé de 15,7 % en un an et tutoie la barre des 10 milliards d'euros. Ces dépenses se ventilent entre 9,14 milliards € TTC consacrés par les ménages (soit 5 % de leurs achats alimentaires), 555 millions HT par la restauration hors domicile, dont 319 en restauration collective. Côté commerce de détail, la grande distribution gagne des parts de marché à 49 %, conséquence directe des efforts de déploiement des linéaires et des gammes bio depuis 2017. Les ventes de produits bio par les enseignes généralistes ont été multipliées par 1,5 entre 2016 et 2018. Le canal drive progresse de 77 % et pèserait 9 % de parts de marché, derrière les magasins de proximité à 62 % et qui détiennent 11 % de parts de marché. Quant aux magasins bio spécialisés, malgré les très nombreuses ouvertures, ils n'augmentent que de 7,7 % et leur part de marché recule de 2 points, à

34 %. La vente directe se maintient à 12 % de parts de marché avec une progression de 12,8 %. Les fruits et légumes frais constituent la première famille de produits alimentaires frais bio et pèsent 19 % des achats des ménages, devant la crèmerie (17 %) et les viandes (10 %). 34 % des F&L bio sont achetés en GMS, contre 43 % en magasins spécialisés. La vente directe s'octroie ici une très belle troisième place avec 22 % des achats de F&L frais, ce qui en fait un circuit à part entière, à prendre sérieusement en compte. Les importations de produits bio progressent au rythme du marché pour un montant de 1,89 milliard d'euros au stade de gros. Le niveau d'autonomie français est assez relevé en légumes frais, à 77 %, l'Union européenne (Espagne, Italie)



assurant l'essentiel du complément avec une contribution marginale des pays tiers. En revanche, en raison notamment de la place de la banane et des agrumes, la France ne s'auto-provisionne en fruits bio qu'à hauteur de 42,6 %. Les 58 % restants sont pourvus à parts quasi-égales par les autres pays de l'UE et les pays tiers (en banane principalement). JH

Échalote



Exportation et IGP

Avec 40 000 tonnes produites par an, la France est le principal producteur d'échalote traditionnelle de l'Union européenne, dont la production par multiplication végétative est presque exclusivement manuelle : plantation des bulbes, puis arrachage à la main. Chaque année, 10 000 à 15 000 tonnes d'échalote de semis sont également produites. La France exporte 40 % de sa production vers ses voisins européens (Pays-Bas, Allemagne, Italie, Belgique). Obtenue en 2015, l'IGP échalote d'Anjou a permis de reconnaître le savoir-faire des producteurs angevins d'échalote traditionnelle et de faire émerger cette zone de production minoritaire (10 % des volumes contre 80 % en Bretagne). « L'IGP répond à une véritable attente des consommateurs. Sa valeur ajoutée nous permet d'établir des relations constructives avec nos clients et ainsi de pérenniser notre production », explique Thierry Chaillou, président de l'ODG Échalote d'Anjou. CB

PHYTOSANITAIRES BASF inaugure un centre de recherche mondial

Pour s'engager en direction de l'agriculture durable, BASF inaugure un centre de recherche mondial sur les méthodes d'application des phytosanitaires. Celui-ci coordonnera la gestion responsable de l'application des produits de protection des cultures et accompagnera les agriculteurs du monde entier en recommandant des bonnes pratiques agricoles pour des applications ciblées. Il répondra à leurs besoins en nouvelles technologies pour gérer les zones tampons non traitées et les mélanges extemporanés de produits.

L'AARC (Agrochemical Application Research Center), situé à Research Triangle Park, en Caroline du Nord, aux États-Unis, possède une soufflerie qui permet de tester le potentiel de dérive des applications de pulvérisation en mesurant la distribution des tailles des gouttelettes de chaque produit de protection des cultures. Le fait de connaître les bonnes contraintes d'application atténuera le risque de dérive hors cible, mais aussi les impacts potentiels aux cultures adjacentes, dans les zones sous le vent.

